



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 28 septembre 2020

Nombre des membres
du Conseil Municipal

sous la présidence de **Monsieur Bruno BIANCHIN, Maire**

Etaient présents tous les conseillers sauf : M. CHAPPELLIER (proc. à M. RIOTTE),
MM. PASKIEWICZ, BONNET, SOUCHON, et Mmes L'HUILLIER, BUTIN,
excusés

élus : 29
en fonction : 29
présents : 23

N° 15 – SUBVENTIONS : Attribution des subventions aux associations (hors domaine social, culturel et sports de compétition)

Rapporteur : *Mme SPANNAGEL*

Vous trouverez, en annexe les demandes de subvention enregistrées dans les domaines sports de loisirs et éducation.

Sur le document joint figurent également les propositions de votre commission « Sports et Vie associative » qui s'est réunie le lundi 14 septembre 2020.

Je vous rappelle que le crédit prévu à l'article 6574 est de 48 000 €.

Il vous est proposé de SUIVRE l'avis de votre commission Sport et Vie Associative et de verser à chaque association la subvention suivante :

-0-

Il est ensuite procédé au vote des subventions association par association :

- Société Hippique Rurale : 880 € : unanimité
- Société colombophile : 550 € : unanimité
- Les Fidèles de la Gaule : 320 € : unanimité
- La Truite : 680 € : unanimité
- La Source (CHEMERY) : 510 € : unanimité
- Gym Détente : 100 € : unanimité
- Mudo Kwan Hapkido : 180 € : unanimité
- Country Spirit : 380 € : unanimité
- UCCF : 530 € : unanimité
- Jujitsu Club de Faulquemont : 200 € : unanimité
- Association Gymnique Créhange-Faulquemont (AGCF) : 1 700 € : unanimité
- Basket Créhange-Faulquemont : 1 000 € : unanimité
- Sports Loisirs Faulquemont : 190 € : unanimité

MM. DUPONT et BIANCHIN quittent la salle et ne prennent pas part au vote de la subvention Association Arboricole et Horticole de Faulquemont et environs :

- Association Arboricole et Horticole de Faulquemont et environs : 250 € : unanimité
- Association Bien Vivre au Longchamp : 160 € : unanimité
- Sidi Brahim : 190 € : unanimité

Mme LOUIS et MM. BIANCHIN et KOPPERS quittent la salle et ne prennent pas part au vote de la subvention Souvenir Français :

- Souvenir Français : 250 € : unanimité
- ACMF du DUF : 150 € : unanimité

Mme COMBAS quitte la salle et ne prend pas part au vote de la subvention Chémery cadre de vie :

- Chémery cadre de vie : 140 € : unanimité
- Groupe Spéléo le Graouilly : 100 € : unanimité
- Club Aquariophilie : 100 € : unanimité
- Club de Billard « Le Com » : 110 € : unanimité

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Bruno BIANCHIN